

Adresse du bien

PK 60.055 au PK 60.850
95 240 CORMEILLES-EN-PARISIS

ETAT DES RISQUES ET DES POLLUTIONS



**DOSSIER D'INFORMATION
REGLEMENTAIRE DES ACQUEREURS
ET LOCATAIRES**

Document valable jusqu'au :
15 décembre 2020

UBYRISK
Consultants

UBYRISK Consultants
9, Grillet
33 910 St Martin de Laye
Tél : +33 (0)5 57 51 56 85
<http://www.catnat.net>
@ : contact.catnat@gmail.com

SOMMAIRE

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Déclaration de l'état des risques naturels et technologiques

Localisation de l'immeuble au regard du zonage des risques définis par les documents réglementaires

INFORMATIONS RELATIVES A L'INDEMNISATION DES SINISTRES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES

Arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982

Document d'information sur les sinistres catastrophes naturelles indemnisés

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n°	150095	du	06/05/2015	mis à jour le	
Adresse de l'immeuble		code postal ou Insee		commune	
PK 60.055 au PK 60.850 - 95 240 CORMEILLES-EN-PARISIS					

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N	¹ oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">prescrit <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">anticipé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">approuvé <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 10%;">date</td> <td style="width: 20%; border: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input checked="" type="checkbox"/>	date					
prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input checked="" type="checkbox"/>	date						
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :									
inondations <input checked="" type="checkbox"/>	autres								
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N	¹ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">prescrit <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">anticipé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">approuvé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 10%;">date</td> <td style="width: 20%; border: 1px solid black;"> </td> </tr> </table>	prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date					
prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date						
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :									
inondations <input type="checkbox"/>	autres								
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M	³ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">prescrit <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">anticipé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">approuvé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 10%;">date</td> <td style="width: 20%; border: 1px solid black;"> </td> </tr> </table>	prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date					
prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date						
³ Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :									
mouvement de terrain <input type="checkbox"/>	autres								
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM	⁴ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé	⁵ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :				
effet toxique <input type="checkbox"/>	effet thermique <input type="checkbox"/>	effet de surpression <input type="checkbox"/>		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
> L'immeuble est situé en zone de prescription	⁶ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
très faible faible modérée moyenne forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui non

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte de localisation du bien au regard du zonage PPR Inondation

Carte de localisation du bien au regard du zonage réglementaire des zones de mouvements de terrain

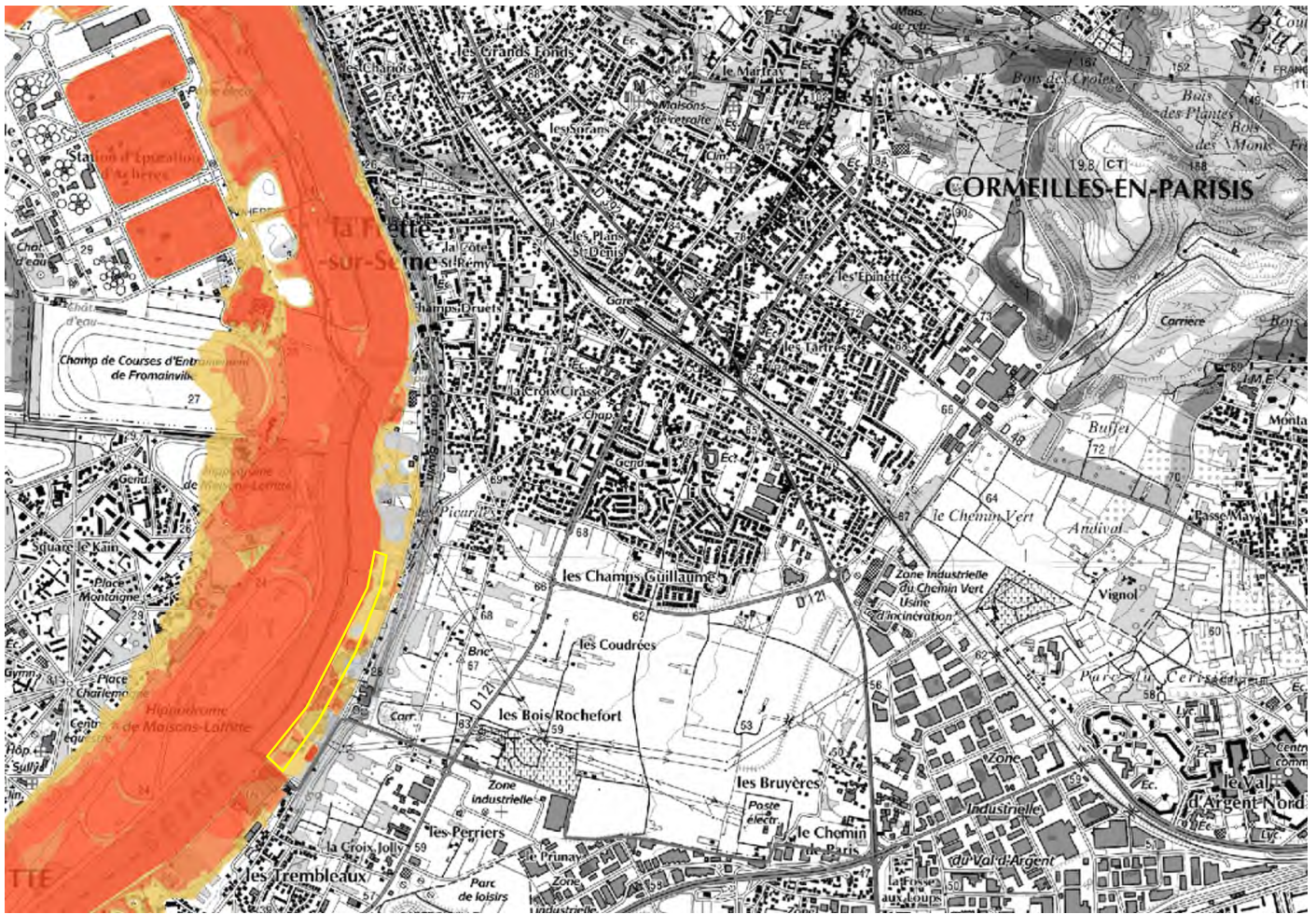
vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

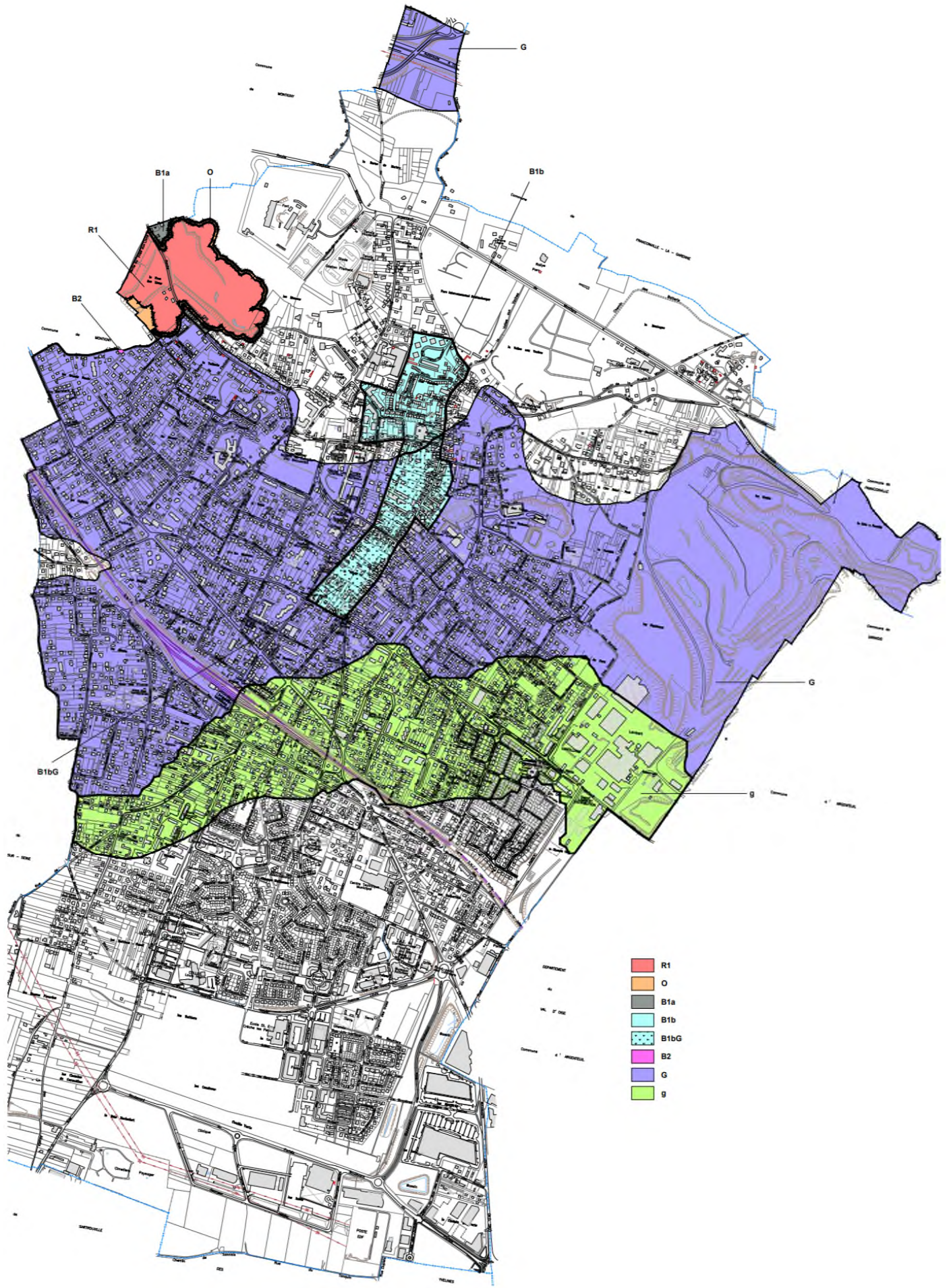
15/06/2020

Zonage inondation



👁 Aleas PPRI (IdF)

-  modéré
-  faible
-  faible à moyen
-  moyen
-  zone exposée
-  moyen à fort
-  fort
-  très fort
-  non précisé



- R1
- O
- B1a
- B1b
- B1bG
- B2
- G
- g

ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE OBTENUS PAR LA COMMUNE DEPUIS 1982

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19990677	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 7

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19830011	22/06/1983	27/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
95PREF19840202	05/05/1984	05/05/1984	16/07/1984	10/08/1984
95PREF19920041	25/05/1992	26/05/1992	21/08/1992	23/08/1992
95PREF19920042	31/05/1992	01/06/1992	21/08/1992	23/08/1992
95PREF19980132	05/08/1997	06/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
95PREF20000179	02/07/2000	02/07/2000	25/10/2000	15/11/2000
95PREF20160005	28/05/2016	28/05/2016	15/06/2016	16/06/2016

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19910008	01/06/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19980131	01/01/1991	31/03/1997	12/03/1998	28/03/1998
95PREF20190021	01/10/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES SINISTRES CATASTROPHES NATURELLES INDEMNISES

Déclaration de sinistres indemnisés en application des articles L 125-5 et R125-6 du Code de l'environnement

Adresse de l'immeuble :

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue : 7

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19830011	03/08/1983	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF19840202	16/07/1984	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF19920041	21/08/1992	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF19920042	21/08/1992	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF19980132	12/03/1998	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20000179	25/10/2000	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20160005	15/06/2016	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19990677	29/12/1999	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19910008	10/06/1991	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 2

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19980131	12/03/1998	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20190021	16/07/2019	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Etabli le :

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire